

Édito du Maire

À la lecture de ce journal, les fêtes de Noël seront derrière vous et les préparatifs à la nouvelle année bien avancés. J'espère que chacune et chacun auront pu profiter de cette période festive propice aux retrouvailles familiales en ayant tout de même une pensée pour celles et ceux qui n'ont pas cette chance.

Afin de fêter ensemble cette nouvelle année, je vous invite dès à présent à participer aux vœux de la Municipalité qui se dérouleront à la salle polyvalente le **samedi 11 janvier 2025 à partir de 11 heures**.

Le moment est donc venu de faire le bilan de cette année 2024. Cet édit ne me sera pas suffisant pour évoquer les actions et travaux entrepris et notre rencontre du 11/01 permettra de développer les sujets évoqués ci-après voire d'entendre des sujets qui vous tiennent à cœur. Tout d'abord, un mot sur les ressources humaines de la Mairie qui ont significativement bougé ces derniers mois. Avec l'arrivée de Laurent PERRET en remplacement de Bruno CANCADE, je pense et espère que l'équipe administrative et technique est maintenant stabilisée et la continuité des dossiers et chantiers assurée.

L'année 2024 a vu se réaliser quelques aménagements au gîte les 4 saisons (création d'une terrasse extérieure avec mise en place d'une banne de protection solaire) mais aussi des travaux au cimetière comme l'aménagement des allées et la création d'un espace du souve-



Marie BEAL

**Bonne
année
2025**

**Le Maire
et le Conseil Municipal
de Saint Régis du Coin
vous présentent
leurs meilleurs vœux.**

nir. Enfin pour le plus grand bonheur des enfants et des familles, ont été créés un espace de jeux et une aire de pique-nique sur le bourg. D'autres travaux, déjà évoqués, seront terminés en 2025 comme le bâtiment de stockage de la pouzzolane, la réfection du pont de Bourgaud, le renforcement d'un mur de soutien à Malconnière et le développement du Pôle Trail.

Pour l'année 2025, des investissements importants sont prévus et concernent notamment : l'extension et la sécurisation du réseau d'eau, des travaux au gîte pour répondre aux normes de sécurité, l'amélioration des captages à l'estive de Panère, des travaux sur la toiture sud de l'église, l'aménagement du parking de la tourbière de Gimel et l'actualisation de la signalétique sur l'ensemble du village. Ces travaux en cours ou à venir, dont la liste n'est pas exhaustive, seront réalisés si, et uniquement si,

nous obtenons les subventions correspondantes.

En ce début d'année 2025, l'obligation nous est faite de procéder au recensement des habitants et habitations sur la commune. Merci de réserver le meilleur accueil à notre agent recenseur qui devrait vous solliciter dès le mois de janvier 2025.

Une nouvelle fois, permettez moi de vous souhaiter le meilleur pour l'année 2025 et je vous donne rendez-vous le samedi 11 janvier 2025 pour fêter l'arrivée de cette nouvelle année.

Bonne lecture et à bientôt de vous rencontrer.

André VERMEERSCH

État civil : Néant

Informations projet extension et sécurisation du réseau d'eau

Régulièrement évoqué, ce projet arrive dans sa phase finale notamment sur les points techniques et financiers.

Sur l'aspect technique, la commission d'appel d'offres s'est réunie pour retenir les entreprises les mieux-disantes mais aussi celles ayant les réelles capacités à réaliser ces travaux dans les délais impartis à savoir de février à octobre 2025. Initialement estimés à 1 584 000 € HT, nous avons eu l'agréable surprise de retenir des entreprises qui ont chiffré ces travaux (réseaux, bâtis et branchements) à 1 178 889 € HT. Réunies en groupement d'entreprises, ce sont les entreprises Borne/Bouchardon/Saur et SRATP qui ont obtenu le lot réseaux et équipements tandis que les entreprises Sovetra/Trema ont obtenu le lot bâtiments (réservoirs et local de pompage).

Sur l'aspect financier et maintenant que le coût des travaux est défini, les contacts avec les établissements bancaires se poursuivent et nous espérons contractualiser avant la fin de l'année 2024. Le Département de la Loire s'est engagé pour une subvention de 150 000€ tandis que l'État a été sollicité dans le cadre de la dotation 2025.

Lorsque nous aurons des certitudes financières, j'organiserai une réunion publique pour détailler plus précisément ce vaste chantier.

André Vermeersch

Arrivée aux services techniques de la commune de Laurent Perret

Bruno Cancade nous a quitté le 1/10/2024 pour rejoindre les services techniques de la ville de Bourg Argental. Laurent Perret lui a succédé à compter du 1/09/2024. Après une période de tuilage d'un mois, Laurent assume la fonction d'agent technique à temps plein et il est secondé par Valérie qui a fait le lien pendant cette période.

Après quelques semaines de contrat dit « découverte de métier » signé avec France Services, Laurent a bénéficié d'un CDD jusqu'au 31/12/2024, contrat à temps plein qui sera renouvelé pour une durée de 3 ans.

Si Bruno, après 21 années passées au service technique de la commune, maîtrisait parfaitement le poste, je compte sur l'indulgence de chacune et chacun pour accompagner Laurent dans sa prise de fonction. Les tâches à exécuter sont multiples et variées comme le déneigement, passage de l'épaveuse mais aussi le bon fonctionnement des réseaux d'eau, d'assainissement et de chauffage et bien d'autres missions encore.

André Vermeersch



Remerciements de Bruno

Je voudrais d'abord remercier tous les cointarands et cointarandes de m'avoir fait confiance pendant ces 21 années. Je voulais vous dire que j'ai passé de très bons moments à vos côtés.

J'espère avoir répondu au mieux à toutes vos attentes. Je ne pars pas très loin et on se reverra sûrement lors d'une manifestation.

Merci à tous.

Présentation de Laurent

J'ai 52 ans, je suis natif de St Sauveur en rue et je n'ai jamais quitté mon village natal.

Je suis marié et j'ai deux enfants. Je suis issu d'une famille d'agriculteurs, très attaché à mes racines et à la terre, j'ai exercé le métier de paysan pendant 28 ans d'abord au service de remplacement puis à mon compte. Dans le cadre de ma reconversion, je me suis intéressé au métier d'agent technique car c'est un travail en extérieur et qui demande de l'autonomie.

Transport à la demande (TAD)

La Communauté de Communes des Monts du Pilat, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et avec le soutien du CLER, lance un service de transports à la demande depuis chez soi vers les commerces et services du territoire : Mon TAD. Ce service a été conçu pour répondre aux besoins de mobilité des habitants et pour offrir une alternative de transport pour celles et ceux qui n'ont pas accès aux lignes régulières. Ce service est prioritairement (mais pas exclusivement) destiné aux personnes résidant sur le territoire notamment :

- les personnes âgées de plus de 75 ans,
- en insertion professionnelle,
- à mobilité réduite,
- en situation de précarité de mobilité.

Le service est disponible du lundi au vendredi, de 7h à 19h, hors jours fériés, et fonctionne sur réservation préalable. Il est réparti sur deux zones d'exploitation :

Le secteur **Haut-Pilat, les mardi, jeudi et vendredi,**

Ce secteur inclut Saint-Romain-les-Atheux, Jonzieux, Marlhes, Saint-Régis-du-Coin, Le Bessat, Tarentaise, Planfoy, Saint-Genest-Malifaux,

Le secteur **Déôme, les lundi, mercredi et jeudi matin**

Ce secteur couvre Bourg-Argental, Saint-Julien-Molin-Molette, Saint-Sauveur-en-Rue, Burdignes, Graix, Thélis-La-Combe, La Versanne, Colombier.

Pour bénéficier de "Mon TAD", il suffit de réserver son trajet au plus tard la veille avant 15h auprès de la centrale de réservation régionale « Allo la Région vous transporte », du lundi au vendredi de 7h à 19h, au 04 8000 7000.

L'annulation est possible sans pénalité si elle est faite dans le même délai.

Le service fonctionnera de portes à arrêts et desservira les centre bourgs de Bourg-Argental et St-Genest-Malifaux, et assurera une correspondance avec la Ligne Cars Région L17.

Un enjeu social : faciliter la vie des habitants avec le transport à la demande

Avec "Mon TAD", la Communauté de Communes espère contribuer à améliorer le quotidien de nombreux habitants des Monts du Pilat. Ce service de transport à la demande a été conçu pour faciliter les déplacements des habitants ayant peu ou pas d'accès aux services de proximité. Il contribue ainsi à leur intégration sociale et à leur autonomie au sein du territoire. "Mon TAD" propose une solution de déplacement pour les résidents pour lesquels l'accès aux services de proximité est limité.

En reliant les habitants aux commerces, services ou encore maisons France Services, ce dispositif dynamise le territoire. Il répond également aux enjeux de

mobilité propres aux zones peu desservies.



Un enjeu environnemental : développer la mobilité durable avec le transport à la demande

Ce projet s'inscrit également dans une démarche de mobilité durable. Il est en lien avec le programme TIMS, dédié aux économies d'énergie et aux solutions de transport plus sobres. "Mon TAD" privilégie des véhicules électriques. Il contribue ainsi à réduire l'impact environnemental des déplacements et à promouvoir une mobilité respectueuse de l'environnement.



Véhicule équipé pour personnes à mobilité réduite

Une centrale villageoise dans les Monts du Pilat : rejoignez PILAT WATT !

Une belle initiative voit le jour dans les Monts du Pilat : **PILAT WATT**, une centrale villageoise créée par et pour les habitants, les entreprises et les collectivités locales. Son objectif ? Produire de l'électricité solaire, ici, sur notre territoire, tout en impliquant les citoyens et les collectivités locales.

Mais une centrale villageoise, c'est quoi ?

C'est une façon simple et efficace de produire de l'énergie verte à l'échelle locale. En installant des panneaux solaires sur de grandes toitures (bâtiments publics, fermes, entreprises), PILAT WATT génère une électricité propre et la redistribue aux habitants et structures qui participent au projet.

L'intérêt ?

- Devenir acteur de la transition énergétique, directement de-

puis votre territoire.

- **Réduire votre facture d'électricité** grâce à une **électricité locale, à coût stable et indépendante des grandes fluctuations du marché**. Le prix prévisionnel est d'environ 0.15€/kWh HT.

- **Contribuer au développement économique local**, tout en respectant l'environnement.

Pourquoi rejoindre PILAT WATT ?

En devenant actionnaire, vous participez activement au projet. **Une action coûte 100€** (vous pouvez en acheter plusieurs) et permet de soutenir les études, les diagnostics et l'installation future des panneaux.

Où en est le projet ?

Pour l'instant, PILAT WATT recense des toitures adaptées. **En 2025**, l'objectif est de finaliser les **études techniques et les diagnostics**. L'installation des premiers panneaux solaires est envisagée

courant 2025 ou début 2026.

Ce n'est pas tout !

PILAT WATT organise aussi des **commandes groupées de kits photovoltaïques** en partenariat avec **Solarcoop**, une coopérative qui favorise l'autonomie énergétique des particuliers. Ces kits, faciles à installer, permettent à chacun de produire une partie de son électricité chez soi et de réduire sa dépendance au réseau électrique. Une belle solution pour économiser et agir pour la planète !

Et vous, vous nous rejoignez ?

Que vous soyez un habitant, une entreprise ou une collectivité, vous pouvez prendre part à cette belle aventure. Plus nous serons nombreux, plus le projet aura d'impact !

Contactez-nous :

contact@pilatwatt.fr

Découvrez-en plus :

www.pilatwatt.fr

Info PNR PILAT

Révision de la charte, le nouveau projet de territoire présenté aux Pilatois

Le projet de territoire qui permet le classement du Pilat en Parc naturel régional doit être renouvelé. Après une phase de concertation, puis une co-construction avec l'ensemble des élus du Pilat, le projet prend

forme.

Ce projet fera l'objet d'une enquête publique en mars et avril 2025. Avant cela, il sera présenté officiellement aux Pilatois lors de 5 réunions publiques les **lundi 20, mercredi 22 janvier à Bourg Argental à 18h30**, **lundi 27 janvier**, et les **mercredi 5 et lundi 10 février**.

Vous retrouverez l'intégralité du projet et le détail de la procédure sur le site internet du parc du Pilat, rubrique « destination 2041 ».

Évolution du périmètre

C'est à l'occasion de la révision de la Charte que le périmètre du Parc peut évoluer.

En début de procédure, le territoire d'étude est arrêté au regard d'une série de critères définis par le Code de l'Environnement.

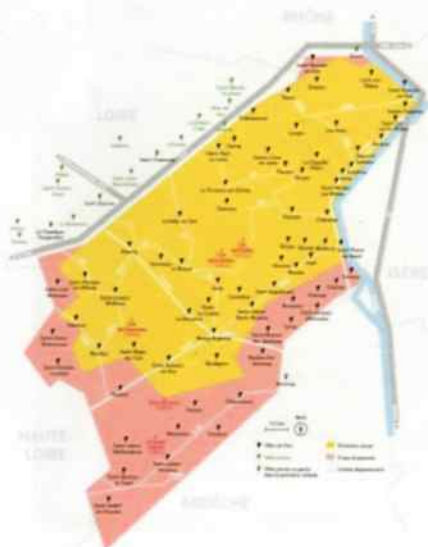
Celui-ci reprend le périmètre du

Parc actuel étendu à tout ou partie de 21 nouvelles communes. En 2025, à la fin de la procédure, chaque commune concernée pourra librement et volontairement décider d'approuver, ou non, la future Charte du Parc.

Le périmètre de la révision de la charte

Le périmètre concerné par la révision de la charte compte 75 communes : Le Parc actuel plus 21 communes appartenant aux départements de l'Ardèche (14), de la Haute-Loire (6) et du Rhône (1) ainsi qu'une partie de territoire de 3 Villes Portes.

Le périmètre retenu par le comité syndical et la Région Auvergne Rhône-Alpes pour travailler sur un nouveau projet de territoire repose sur un argumentaire précis.



TRAIL et CANITRAIL DES NEIGES – Dimanche 26 Janvier 2025



Le 11^{ème} Trail des neiges est en chemin pour 2025. Comme l'année dernière, les deux parcours de 9 et 14km seront ouverts aux traileurs et aux cani-traileurs. Et comme chaque année, les participants se retrouveront autour d'une soupe chaude maison confectionnée par l'équipe. Près de 300 participants sont attendus dont une soixantaine d'équipages canifs. Toutes les informations sont à retrouver sur etoilesdegimel.fr. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 24 janvier mais attention, le cani-trail est bientôt complet à l'heure de l'écriture de cet article. Envie de participer à votre manière à cet événement ? N'hésitez pas à nous rejoindre pour la préparation de cette belle manifestation hivernale.

Longchambon_camille@yahoo.fr

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Pendant les vacances, le 24 octobre, un nouvel atelier numérique était proposé, sur réservation, aux enfants de 8 à 12 ans, dans les locaux de la bibliothèque. Il a réuni 8 participants, la plupart cointarands, les autres venant des villages environnants.

Au cours de cette séance animée à nouveau avec enthousiasme par Héloïse Joyet, conseillère numérique de la communauté de communes et Agnès, nouvelle coordinatrice du réseau des Médiathèques des Monts du Pilat, les enfants se sont vus proposer une nouvelle activité : la réalisation d'une bande

dessinée avec l'aide du logiciel gratuit BDNF mis à disposition par la Bibliothèque nationale de France.

Après un moment présentation des codes de la BD, suivi d'une prise en main du logiciel et des outils qu'il propose, chaque enfant a réalisé sa propre BD. Chacun, très satisfait, est reparti avec un code lui permettant de récupérer à la maison la BD qu'il ou elle venait de créer à la bibliothèque.

De nouvelles vocations d'artistes sont-elles nées ce jour-là ? Tous attendent avec impatience le prochain atelier.



Rappel des horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Jeudi : 9h30 – 10h30

Vendredi : 17h – 18h30

Samedi : 10h -12h

Loto organisé par l'AFR et l'OGEC

Super LOTO à Saint Régis du Coin le **Dimanche 16 mars à 15h** (Ouverture des portes à 14h30) au Domaine de Duby.

De nombreux lots à gagner et des parties "spéciales enfants", l'occasion de réunir toutes les générations autour d'un après-midi convivial.

Buvette sur place.

Tarifs: 4 € le carton

10 € les 3 cartons

20 € les 7 cartons

Les bénéfices de cette manifestation seront reversés pour soutenir l'école de Saint Régis du Coin et l'AFR qui contribuent au dynamisme du village.



Jules, champion national de canicross



Il file vite, Jules. Il y en a même qui disent qu'ils l'ont vu voler au-dessus des sentiers. En tous cas, pour le voir passer lorsqu'il court, il faut surtout être réactif et avoir de bons yeux. Et encore plus lorsqu'il est accompagné de son partenaire préféré, Huka, un chien nordique de 6 ans. À eux deux, ils ont réussi l'exploit de devenir champions nationaux français de canicross catégorie junior.

Cette compétition était organisée par la Fédération Française des Sports de Traineau (FFST) les 16 et 17 novembre dernier à Issoire dans le Puy de Dôme.

Notre champion national, Jules Allemand, 18 ans dans un mois, n'a pourtant pas la chance de partager sa vie quotidienne avec un compagnon à quatre pattes. "J'ai toujours adoré les chiens, mais mes parents n'en veulent pas, alors j'ai dû faire avec", confie Jules avec un petit rire. Ce contact avec les chiens, il a pu le découvrir grâce à Kimudjuk, entreprise située à Saint-Régis-du-

Coin, lorsqu'il avait une dizaine d'années. Kimudjuk, en plus de proposer des activités de cani-randonnée et de chiens de traineau, abrite aussi un petit club de canicross.

"Kimudjuk m'a attiré car c'est un petit club très soudé avec une équipe gentille, sympa et accueillante. Les chiens sont supers et le cadre est vraiment chouette, en pleine nature avec la forêt, les étangs, la neige..."

Un cadre rêvé pour courir et s'entraîner. Mais pour réussir à devenir champion national de canicross, la sympathie et le cadre ne suffisent pas. La concurrence est rude. Pour réussir cet exploit, Jules a dû cette année s'imposer deux préparations. La première, uniquement pour la course à pied, au club d'athlétisme ACO Firminy, avec un coach spécialisé et des entraînements structurés.

La seconde à Kimudjuk avec Huka, son partenaire préféré, pour des entraînements spécifiques en duo.

Et les efforts ont payé ! Jules et Huka ont été couronnés du titre de

champions nationaux. Une fierté pour le jeune homme, ainsi que pour tous ceux qui le soutiennent dans ses exploits.

Mais pour Jules, ce n'est que le début de l'aventure. "En dehors du canicross, je fais beaucoup de compétitions d'athlétisme, et j'aimerais encore progresser pour avoir de meilleures performances. Ça ne pourra que m'aider pour le canicross, où je continuerai à viser des résultats nationaux, et pourquoi pas une sélection en équipe de France pour les compétitions internationales".

Un joli rêve, mais pour lequel Jules devra faire quelques sacrifices. S'entraîner toujours plus dur, tout d'abord. Mais aussi, peut-être changer de partenaire canin. "Huka est un super chien, on s'entend bien, il a des prédispositions et un bon entraînement. Mais les chiens nordiques sont plutôt faits pour l'endurance, pour courir sur de très longues distances. Si je veux continuer à progresser en vitesse, je devrai sûrement faire équipe avec un chien plus adapté à la compétition sur des parcours plus courts."

Une réalité dont Lili Robert, qui reprendra bientôt Kimudjuk à la suite de Jean-Jacques Gibaud, a bien conscience. "Pour qu'il nous fasse d'aussi belles courses, je suis même prête à lui prendre un Eurohound dont il pourra s'occuper", glisse-t-elle avec un clin d'oeil.

Une perspective très plaisante pour Jules, le champion de Saint-Régis-du-Coin qui ne rêve que de running, de chiens et de grands espaces.

Ça s'est passé à Saint Régis

Remise de médailles lors de la Sainte Barbe



Cérémonie du 11 novembre





Le 10 novembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir la troupe de la "grange en scène" pour un spectacle intitulé "La locandiera", une comédie de Goldoni avec des personnages hauts en couleurs très bien interprétés par les comédiens. Le public venu en nombre a apprécié le spectacle et a pu échanger avec la troupe de la grange en scène autour du buffet concocté par les membres de l'association. Pour la suite, nous accueillerons dans le cadre de la saison culturelle du département de

la Loire "de villes en villages", le dimanche 23 mars un spectacle de théâtre musical intitulé "Barbara, où rêvent mes saisons" un spectacle qui étonne et permet au public de (re)découvrir le répertoire de Barbara riche et contrasté.

Puis le samedi 5 avril un après midi récréatif à l'intention des enfants sera proposé par l'AFR au cours duquel un spectacle sera présenté.

Il s'agira d'un spectacle intitulé "Plampougnis, le Tom Pouce auvergnat" adapté des différentes versions de Tom Pouce.



Marché de Noël de l'APLS



Le vendredi 13 décembre, le marché mensuel est devenu le temps d'une soirée un marché de Noël! En début de soirée, c'est sous une pluie battante que les élèves de l'école ont interprété quelques chansons de Noël.

À l'abri dans la salle polyvalente, les visiteurs ont pu profiter d'une dizaine de commerçants venus s'ajouter aux marchands habituels du marché.

Le stand de L'APLS (association

de parents d'élèves) regorgeait de décorations faites par les élèves de l'école.

Une buvette avec vin chaud, jus de pomme chaud, crêpes et gaufres permettait de réchauffer l'atmosphère!

Le tirage de la tombola venait clore cette belle soirée.

L'APLS souhaite remercier tous les commerçants présents pour ce marché ainsi que tous ceux qui ont participé à la tombola. Tous les bénéfices serviront à financer le voyage scolaire ainsi que le transport pour la piscine. Merci à vous tous d'avoir répondu présent malgré le froid et la pluie. Sans cointarands, il n'y a pas de marché de Noël.

Soirée jeux animée par "Tu joues ?"



Traçage des pistes assuré par les bénévoles du ski de fond



Repas des aînés

Samedi 14 décembre a eu lieu à la salle polyvalente le traditionnel repas des aînés.

44 convives ont pu apprécier le délicieux et copieux repas concocté par "Le chapon d'or".

Côté animation, "le concert de poche" proposé par Xavier et Didier a régalé le public avec des reprises de standards des années 60 à nos jours. De "vous permettez Monsieur" à la "goffa lolita", des chansons fort bien interprétées par les deux musiciens.

Un moment de rencontre fort en convivialité toujours aussi apprécié par les participants.

Bien entendu, les cointarands qui ne pouvaient ou ne souhaitaient pas participer à ce repas se verront remettre un colis gourmand à moins qu'ils n'aient choisi d'en faire don à une œuvre caritative.

À noter aussi que chaque bénéficiaire s'est vu remettre une très belle carte de vœux confectionnée par les enfants de l'école.



Calendrier des manifestations

Jeudi 2 janvier

Canis-rando à 14h dans le cadre de "bougez dans le Pilat". (réservation obligatoire au : 04 77 51 23 84)

Vendredi 3 janvier

Atelier danse folklorique 18h à la salle polyvalente.

Vendredi 10 janvier

Marché mensuel 16h à 18h.

Soirée jeux organisée par le CLAC à la salle polyvalente à partir de 18h.

Samedi 11 janvier

Vœux de la Municipalité à 11h à la salle polyvalente.

Dimanche 26 janvier

Trail et cani-trail des neiges organisés par les EDG.

Vendredi 7 février

Atelier danse folklorique 18h à la salle polyvalente.

Vendredi 14 février

Marché mensuel 16h à 18h.

Soirée jeux organisée par le CLAC à la salle polyvalente à partir de 18h.

Mercredi 19 février

Temps enfants/parents à la salle polyvalente 14h30 - 16h30.

Dimanche 23 février

Fête du boudin organisée par l'ACCA.

Vendredi 28 février

Canis-rando à 14h dans le cadre de "bougez dans le Pilat". (réservation obligatoire au : 04 77 51 23 84)

Vendredi 7 mars

Canis-rando à 14h dans le cadre de "bougez dans le Pilat". (réservation obligatoire au : 04 77 51 23 84)

Atelier danse folklorique 18h à la salle polyvalente.

Vendredi 14 mars

Marché mensuel 16h à 18h.

Soirée jeux organisée par le CLAC à la bibliothèque à partir de 18h.

Dimanche 16 mars

Loto organisé par l'AFR et L'OGEC à 15h au Domaine de Duby.

Mercredi 19 mars

Cérémonie de commémoration du 19 mars 1962 à 11h.

Dimanche 23 mars

Spectacle Art-en-Coin: "Barbara, où rêvent mes saisons" 15h30 à la salle polyvalente

Vendredi 4 avril

Atelier danse folklorique 18h à la salle polyvalente.

Samedi 5 avril

Théâtre jeune public "Plampougnis" et goûter organisés par Art-en-Coin et l'AFR 15h salle polyvalente.